



Emmanuel Raynaud
Avocat à la Cour
Ancien Secrétaire de la
Conférence

Tel: +33 (0)1 40 54 30 40

Fax: +33 (0)1 40 54 05 40

emmanuel.raynaud@rivedroit.com



Domaines de compétences

Avocat au Barreau de Paris depuis janvier 1999, Emmanuel Raynaud exerce plus particulièrement son activité dans le domaine du droit pénal. Il intervient comme conseil des entreprises et/ou de leurs dirigeants devant toutes les juridictions françaises et internationales. Il maîtrise l'ensemble des modes alternatifs aux poursuites et a développé une véritable expertise dans la prévention du risque ainsi qu'en droit de la presse.

Expériences professionnelles récentes

- Dossiers en matière de corruption, d'abus de biens sociaux et d'escroquerie
- Dossiers de santé publique
- Dossiers en droit de la consommation, droit pénal du travail (homicides et/ou violences involontaires, travail dissimulé, délits d'entrave, etc...)
- Responsabilité pénale des personnes morales, droit pénal international
- Droit de la presse, atteinte à la vie privée et/ou à la présomption d'innocence
- Aménagement et suivi de l'exécution des peines

Parcours professionnel

- Depuis octobre 2009 : **Rivedroit Avocats** : associé fondateur
- 1999-2009 **Gide Loyrette Nouel - Bureau de Paris** (département Contentieux Pénal et Commercial)
- 2005 : **Lex Mundi Institute – Litigation**, Monterey, Californie, USA
- 2001 : **Secrétaire de la Conférence du Stage**

Cursus universitaire

- Prestation de serment : 3 mars 1999
- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat
- DEA de droit pénal et politique criminelle en Europe
- Maîtrise de droit privé – mention carrières judiciaires

Langues

Français (langue maternelle) / Anglais (professionnel)

Divers

- Colloques réguliers sur "*la compétence internationale du juge pénal français*", "*l'abus de bien sociaux*", "*le blanchiment*", "*la responsabilité pénales des dirigeants et des personnes morales*"
- Vice-Président de l'Association Sportive de la Police de Paris, Président de la section Aikibudo
- Chargé de cours en droit pénal spécial à l'université Paris 2 - Assas